



États financiers consolidés
31 décembre 2017 et 2016



Le 26 avril 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources Robex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Robex Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons votre attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les questions et les situations qui indiqueraient l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Ressources Robex Inc. et de ses filiales à poursuivre leur exploitation.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121191

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2017	2016
	\$	\$
REVENUS - VENTES D'OR	57 152 440	---
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges d'exploitation minière - note 8	21 508 274	118 632
Charges administratives - note 9	9 299 556	3 627 666
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 718 053	676 442
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	807 398	81 314
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	17 819 159	(4 504 054)
AUTRES CHARGES (PRODUITS)		
Charges financières - note 10	6 572 791	1 756 990
Gains de change	(220 888)	(133 078)
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 29	(1 213 667)	(2 496 089)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	55 403
Radiation de biens miniers - note 13	873 863	5 584 778
Autres produits	(62 862)	(194)
Résultat avant impôt	11 869 922	(9 271 864)
Charge d'impôt sur le résultat - note 24	454 472	136 226
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	11 415 450	(9 408 090)
ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	10 844 504	(9 177 255)
À la participation ne donnant pas le contrôle	570 946	(230 835)
	11 415 450	(9 408 090)
RÉSULTAT PAR ACTION - note 25		
De base	0,019	(0,016)
Dilué	0,019	(0,016)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2017	2016
	\$	\$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	11 415 450	(9 408 090)
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de change	3 060 185	(3 359 555)
RÉSULTAT GLOBAL	14 475 635	(12 767 645)
RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE		
Aux actionnaires ordinaires	13 950 253	(12 576 992)
À la participation ne donnant pas le contrôle	525 382	(190 653)
	14 475 635	(12 767 645)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Actionnaires ordinaires						Total des capitaux propres
	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 22)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	
Solde au 31 décembre 2015	66 734 172	2 411 647	(31 978 581)	4 260 491	41 427 729	(555 851)	40 871 878
Résultat net de l'exercice	---	---	(9 177 255)	---	(9 177 255)	(230 835)	(9 408 090)
Autres éléments du résultat global	---	---	---	(3 399 737)	(3 399 737)	40 182	(3 359 555)
Résultat global de l'exercice	---	---	(9 177 255)	(3 399 737)	(12 576 992)	(190 653)	(12 767 645)
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 21	---	81 314	---	---	81 314	---	81 314
Solde au 31 décembre 2016	66 734 172	2 492 961	(41 155 836)	860 754	28 932 051	(746 504)	28 185 547
Résultat net de l'exercice	---	---	10 844 504	---	10 844 504	570 946	11 415 450
Autres éléments du résultat global	---	---	---	3 105 749	3 105 749	(45 564)	3 060 185
Résultat global de l'exercice	---	---	10 844 504	3 105 749	13 950 253	525 382	14 475 635
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 21	---	807 398	---	---	807 398	---	807 398
Solde au 31 décembre 2017	66 734 172	3 300 359	(30 311 332)	3 966 503	43 689 702	(221 122)	43 468 580

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	2 137 755	2 347 224
Stocks - note 11	6 686 299	4 905 545
Débiteurs - note 12	1 245 928	75 510
Charges payées d'avance	107 493	52 815
Dépôts versés	975 333	1 454 422
	11 152 808	8 835 516
BIENS MINIERS - note 13	5 251 860	5 344 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 14	83 105 137	73 789 344
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 15	98 969	113 672
	99 608 774	88 083 011
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Créditeurs - note 16	19 118 434	17 048 668
Partie courante de la dette à long terme - note 17	7 615 128	9 070 414
Bons de souscription - note 18	---	28 847
Marges de crédit - note 17	658 651	5 380 183
Partie courante des droits de conversion à la juste valeur des débentures convertibles - note 20	1 748 431	---
Partie courante des composantes dette au coût amorti des débentures convertibles - note 20	17 140 849	---
	46 281 493	31 528 112
DETTE À LONG TERME - note 17	9 604 321	10 397 721
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 19	254 380	332 569
DÉBENTURES CONVERTIBLES		
Droits de conversion à la juste valeur - note 20	---	2 791 669
Composantes dette au coût amorti - note 20	---	14 847 393
	56 140 194	59 897 464
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions - note 21	66 734 172	66 734 172
Réserve - options d'achat d'actions - note 21	3 300 359	2 492 961
Déficit	(30 311 332)	(41 155 836)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 22	3 966 503	860 754
	43 689 702	28 932 051
Participation ne donnant pas le contrôle	(221 122)	(746 504)
	43 468 580	28 185 547
	99 608 774	88 083 011

Continuité de l'exploitation (note 1)

Engagements (note 28)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2017	2016
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	11 415 450	(9 408 090)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(1 213 667)	(2 496 089)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	55 403
Écart de change	171 014	(328 252)
Frais financiers	6 572 791	1 756 990
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 718 053	676 442
Radiation de biens miniers	873 863	5 584 778
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	807 398	81 314
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 23	1 003 363	(303 471)
Intérêts payés	(3 136 213)	(256 631)
	24 212 052	(4 637 606)
Activités d'investissement		
Variation des dépôts versés	902 954	(922 542)
Acquisition de biens miniers	(424 103)	(444 791)
Ventes d'or ⁽¹⁾	---	19 540 187
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 132 964)	(24 668 862)
Disposition d'immobilisations corporelles	---	77 398
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(9 550)	---
	(15 663 663)	(6 418 610)
Activités de financement		
Dette à long terme contractée	4 982 781	19 759 892
Remboursement de la dette à long terme	(8 386 101)	(5 528 666)
Variation des marges de crédit	(4 962 273)	(1 359 616)
Remboursement de débentures convertibles	---	(150 000)
	(8 365 593)	12 721 610
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(392 265)	403 250
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(209 469)	2 068 644
Trésorerie au début de l'exercice	2 347 224	278 580
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 137 755	2 347 224
Impôts payés	202 380	37 006

⁽¹⁾ Les ventes d'or sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé depuis le 1^{er} janvier 2017.

Renseignements supplémentaires (note 23)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Description de l'entreprise

Ressources Robex Inc. (la « Société ») est une Société junior canadienne d'exploitation et d'exploration minière. La Société est entrée en production commerciale sur son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, le 1^{er} janvier 2017. En plus de ses activités d'exploitation minière, la Société est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Ces permis démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. L'adresse du siège social est le 437, Grande Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables à une Société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une Société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Au 31 décembre 2017, la Société a accumulé un déficit de 30 311 332 \$ (41 155 836 \$ au 31 décembre 2016). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit disposer des fonds lui permettant de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre l'exploitation de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2017, la Société avait un fonds de roulement négatif de 35 128 685 \$ (22 692 596 \$ au 31 décembre 2016), incluant la trésorerie de 2 137 755 \$ (2 347 224 \$ au 31 décembre 2016).

Tant que l'exploitation minière de la Société n'aura pas confirmé une amélioration de la situation financière, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à renouveler les financements nécessaires, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS et ont été approuvés par le conseil d'administration le 26 avril 2018.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la Société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des résultats nets après impôts est redistribué à la Société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la Société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la Société détient une participation de 85 %, Ressource Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la Société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. L'euro est la monnaie fonctionnelle de la Société. Celle-ci a été modifiée le 1^{er} janvier 2017. Avant le 1^{er} janvier 2017, le franc CFA était la monnaie fonctionnelle de la Société. Ce changement n'a eu aucun impact sur les présents états financiers consolidés, le taux de change entre l'euro et le franc CFA étant fixé par l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest à un taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro.

Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appropiée de la façon suivante: les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net sous la rubrique « Gains ou pertes de change ».

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs et des passifs financiers dépend de leur classification. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes :

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances de la Société sont inclus dans l'actif courant, sauf pour ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de fin d'exercice, lesquels sont classés dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la Société incluent la trésorerie, les débiteurs (hormis les taxes à recevoir) et les dépôts versés.

Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les créditeurs, les marges de crédit, les composantes dette des débetures convertibles et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Instruments financiers - (suite)

Passifs financiers à la juste valeur

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et les droits de conversion des débetures convertibles et la variation de ceux-ci est inscrite en résultat net.

Les débetures convertibles (note 20) sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la Société. De ce fait, celles-ci doivent être réparties dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, selon les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la Société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé aux débetures a été évaluée initialement selon le modèle de Black et Scholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquemment à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les écarts de change passés en résultat net. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement a été attribuée aux composantes dette des débetures. Celles-ci seront amorties jusqu'à ce qu'elles soient exercées ou que leur date d'échéance soit arrivée.

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

La matière extraite des fosses minières est classée comme matière stérile correspondant à des frais de découverte et capitalisée aux immobilisations corporelles ou encore comme stocks de minerai. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées du minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent le doré dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures d'exploitation minière représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des entrepreneurs et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La Société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé du résultat. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Biens miniers - (suite)

Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés.

La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé du résultat.

Coûts d'acquisition de propriétés, frais d'exploration et coûts de développement minier

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur, et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves, lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves ») sont inclus dans le montant amortissable. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation commerciale de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

Matériel relatif à l'exploitation minière

Le matériel relatif à l'exploitation minière est inscrit au coût et amorti, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables ou selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Bâtiments et aménagements de bureaux

Les bâtiments et aménagements de bureaux sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'exploitation de la mine ou selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %. Par ailleurs, si la durée d'utilité prévue de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à leur usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Outillage, équipements et matériel roulant

L'outillage, les équipements et matériel roulant comprennent le matériel de communication ainsi que le matériel informatique et sont inscrits au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %. L'amortissement est comptabilisé à l'état consolidé du résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Immobilisations corporelles - (suite)

Équipement d'exploration

L'amortissement de l'équipement d'exploration est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé du résultat par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suite à leur mise en exploitation (ou suite à la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé du résultat. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 % ou de 30 %.

Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- (i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société;
- (ii) La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré;
- (iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de frais financiers à l'état consolidé du résultat au cours de la période où ils sont engagés. Les coûts d'emprunt ne sont plus capitalisés depuis la mise en production commerciale le 1^{er} janvier 2017 ; la charge est constatée directement à l'état consolidé du résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La Société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La Société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges financières à l'état consolidé du résultat. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La variation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les capitaux propres des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé du résultat sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

Impôts sur le résultat et impôts différés - (suite)

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à dix ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exerçables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la « Réserve - options d'achat d'actions ». Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). Les revenus liés à la vente d'or et d'argent sont constatés lorsque les titres juridiques (droits et obligations) sur les métaux sont transférés à l'acheteur, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction seront versés à la Société et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. Les ventes d'or et d'argent sont inscrites au résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action de la période est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la période. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débetures convertibles. Selon ces méthodes, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société n'a adopté aucun changement de ses méthodes comptables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2017.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié, en mai 2014, IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* « IFRS 15 ». L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers

L'IASB a publié, en juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9 *Instruments financiers* « IFRS 9 », qui remplacera la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* « IAS 39 ». IFRS 9 utilise une approche unique afin de déterminer si un actif financier doit être mesuré au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui remplace plusieurs règles d'IAS 39. L'approche préconisée par IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 quant au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique d'évaluation des baisses de valeur, remplaçant les multiples méthodes d'IAS 39. Des exigences relatives à la comptabilité de couverture, qui représentent un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ont également été ajoutées à IFRS 9. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être adoptée de façon rétrospective. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 9 n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location* « IFRS 16 » qui remplace IAS 17 *Contrats de location* « IAS 17 ». La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés au bilan. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Cette norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 avec l'adoption anticipée permise. La Société est actuellement en cours d'évaluation des incidences de l'adoption de cette nouvelle norme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la Société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la Société, notamment :

- (i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;
- (ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé du résultat pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change;
- (iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

Estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles

Une portion importante des immobilisations corporelles est amortie selon la méthode des unités de production. Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production d'or réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai.

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des immobilisations corporelles de la Société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La Société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

Juste valeur des droits de conversion, des débetures convertibles et des options d'achat d'actions

La Société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des droits de conversion des débetures convertibles et des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la Société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 18 - Bons de souscription, à la note 20 - Débetures convertibles et à la note 21 - Capital-actions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration au Mali. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La composition des secteurs à présenter a été modifiée le 1^{er} janvier 2017 afin de représenter de manière distincte les activités d'exploitation, d'exploration et de gestion corporative. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Exercice terminé le 31 décembre 2017			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
PRODUITS - VENTES D'OR	57 152 440	---	---	57 152 440
Charges d'exploitation minière - note 8	19 889 163	---	---	19 889 163
Redevances minières - note 8	1 619 111	---	---	1 619 111
Charges administratives - note 9	5 334 060	9 965	3 955 531	9 299 556
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 706 737	---	11 316	7 718 053
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	---	---	807 398	807 398
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	22 603 369	(9 965)	(4 774 245)	17 819 159

	Exercice terminé le 31 décembre 2016			
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	Total \$
PRODUITS - VENTES D'OR	---	---	---	---
Charges d'exploitation minière - note 8	---	---	---	---
Redevances minières - note 8	118 632	---	---	118 632
Charges administratives - note 9	1 685 343	11 293	1 931 030	3 627 666
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	662 962	---	13 480	676 442
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 21	---	---	81 314	81 314
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(2 466 937)	(11 293)	(2 025 824)	(4 504 054)

Les produits de la Société proviennent d'un client. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente d'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants sur le marché des matières premières partout dans le monde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

7 - INFORMATION SECTORIELLE - (suite)

Les actifs de la Société par secteur sont comme suit :

	Au 31 décembre 2017			\$ Total
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	
Trésorerie	1 051 395	27 952	1 058 408	2 137 755
Stocks	6 686 299	---	---	6 686 299
Biens miniers	---	5 251 860	---	5 251 860
Immobilisations corporelles	81 977 009	1 098 386	29 742	83 105 137
Immobilisations incorporelles	30 740	68 229	---	98 969
Dépôts versés	865 417	---	109 916	975 333
Autres actifs	923 453	30 985	398 983	1 353 421
	91 534 313	6 477 412	1 597 049	99 608 774

	Au 31 décembre 2016			\$ Total
	Exploitation (Nampala, Mali)	Explorations (Mali)	Gestion corporative	
Trésorerie	1 135 634	13 420	1 198 170	2 347 224
Stocks	4 905 545	---	---	4 905 545
Biens miniers	---	5 344 479	---	5 344 479
Immobilisations corporelles	73 591 745	158 652	38 947	73 789 344
Immobilisations incorporelles	29 104	84 568	---	113 672
Dépôts versés	1 422 946	---	31 476	1 454 422
Autres actifs	42 830	10 892	74 603	128 325
	81 127 804	5 612 011	1 343 196	88 083 011

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

8 - CHARGES D'EXPLOITATION MINIÈRE

	2017 \$	2016 \$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	12 083 470	---
Carburants	5 968 481	---
Réactifs	4 322 111	---
Charges au titre des avantages du personnel	3 315 303	---
Variation de l'inventaire	(1 047 644)	---
Moins : coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(4 752 558)	---
	19 889 163	---
Redevances minières	1 619 111	118 632
	21 508 274	118 632

9 - CHARGES ADMINISTRATIVES

	2017 \$	2016 \$
Charges administratives - Exploitation et exploration	5 344 025	1 696 636
Charges administratives - Gestion corporative	3 955 531	1 931 030
	9 299 556	3 627 666

10 - CHARGES FINANCIÈRES

	2017 \$	2016 \$
Intérêts réels partie dette des débetures convertibles - note 20	2 152 723	2 034 930
Intérêts théoriques partie dette des débetures convertibles - note 20	2 293 458	1 970 710
Intérêts sur la dette à long terme	1 683 435	1 292 593
Intérêts sur les marges de crédit	371 194	875 661
Frais bancaires	171 436	144 754
Variation du passif environnemental	(99 455)	(655)
	6 572 791	6 317 993
Frais financiers capitalisés - note 14	---	4 561 003
	6 572 791	1 756 990

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

11 - STOCKS

	2017	2016
	\$	\$
Stocks de produits en cours (doré)	3 240 011	1 831 241
Stocks de pièces et fournitures	3 237 158	2 652 003
Stocks de minerai	203 642	416 780
Stocks d'argent (métaux)	5 488	5 521
	6 686 299	4 905 545

12 - DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	859 036	71 003
Autres débiteurs	386 892	4 507
	1 245 928	75 510

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS

	Kolomba (A)	Mininko (B)	Sanoula (C)	Kamasso (D)	N'Golopène (E)	Diangounté (F)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	Échu	Échu	
Droits et titres miniers							\$
Solde au 31 décembre 2016	72 139	101 320	197 062	10 929	2 648	---	384 098
Acquisitions	---	11 291	---	11 291	---	---	22 582
Radiation ⁽¹⁾	---	---	---	---	(2 508)	---	(2 508)
Variation du taux de change	4 498	6 506	12 286	872	(140)	---	24 022
Solde au 31 décembre 2017	76 637	119 117	209 348	23 092	---	---	428 194
Frais d'exploration							
Solde au 31 décembre 2016	1 023 431	1 976 211	1 055 992	38 205	866 542	---	4 960 381
Frais engagés	66 775	156 389	66 775	111 582	---	---	401 521
Radiation ⁽¹⁾	---	---	---	---	(871 355)	---	(871 355)
Amortissements	10 725	22 996	10 725	16 859	---	---	61 305
Variation du taux de change	66 257	126 965	68 289	5 490	4 813	---	271 814
Solde au 31 décembre 2017	1 167 188	2 282 561	1 201 781	172 136	---	---	4 823 666
Total au 31 décembre 2017	1 243 825	2 401 678	1 411 129	195 228	---	---	5 251 860

⁽¹⁾ Le permis de recherche et d'exploration de N'Golopène a expiré le 18 mai 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS - (suite)

	Kolomba (A)	Mininko (B)	Sanoula (C)	Kamasso (D)	N'Golopène (E)	Diangounté (F)	Total
Participation indivise	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	Échu	
Droits et titres miniers							\$
Solde au 31 décembre 2015	64 897	103 666	197 559	---	1 141	1 164 682	1 531 945
Acquisitions	11 260	---	10 902	11 235	---	---	33 397
Radiation ⁽¹⁾	---	---	---	---	---	(1 144 386)	(1 144 386)
Variation du taux de change	(4 018)	(2 346)	(11 399)	(306)	1 507	(20 296)	(36 858)
Solde au 31 décembre 2016	72 139	101 320	197 062	10 929	2 648	---	384 098
Frais d'exploration							
Solde au 31 décembre 2015	908 846	1 603 339	943 378	---	740 083	4 515 683	8 711 329
Frais engagés	97 287	97 287	97 288	19 805	99 655	72	411 394
Radiation ⁽¹⁾	---	---	---	---	---	(4 440 392)	(4 440 392)
Amortissements	74 042	74 042	74 042	19 160	74 043	1 547	316 876
Variation du taux de change	(56 744)	201 543	(58 716)	(760)	(47 239)	(76 910)	(38 826)
Solde au 31 décembre 2016	1 023 431	1 976 211	1 055 992	38 205	866 542	---	4 960 381
Total au 31 décembre 2016	1 095 570	2 077 531	1 253 054	49 134	869 190	---	5 344 479

⁽¹⁾ Le permis de recherche et d'exploration de Diangounté a expiré le 17 mai 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS - (suite)

- (A) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois, pour deux années, soit pour une durée totale de sept ans. Le permis expirera le 17 janvier 2020.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (B) Depuis le 30 avril 2007, la Société détient 100 % des titres miniers de cette propriété et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la Société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la Société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la Société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 1^{er} mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer le permis de recherche et d'exploration. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expirera le 28 février 2019.

Le 21 mars 2012, la filiale Nampala S.A., détenue à 90 % par la Société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers consolidés.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

- (C) Depuis le 30 mai 2008, la Société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la Société aura un droit de premier refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expire en février 2019.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

13 - BIENS MINIERS - (suite)

(D) Le permis de recherche et d'exploration, détenu en propriété exclusive, a été attribué le 19 septembre 2017 par l'intermédiaire de la filiale Ressources Robex Mali S.A.R.L., et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois, pour un total de sept ans, échéant le 19 septembre 2024.

La Société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

(E) Le permis de recherche et d'exploration de N'Golopène est arrivé à échéance le 18 mai 2017 et la Société n'a pas déposé de demande pour le renouveler. La Société a donc comptabilisé un montant de 873 863 \$ à titre de radiation de biens miniers concernant ce permis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

(F) Le permis de recherche et d'exploration de Diangounté est arrivé à échéance le 17 mai 2016. La Société a donc comptabilisé un montant de 5 584 778 \$ à titre de radiation de biens miniers concernant ce permis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Une demande a été formellement déposée récemment afin d'obtenir à nouveau ce permis d'exploration mais, à la date de parution de ces états financiers consolidés, la Société n'avait toujours pas reçu de réponse de la part des autorités compétentes maliennes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
Coût						\$
Solde au 31 décembre 2015	17 983 307	3 678 025	50 750 790	2 040 057	1 998 056	76 450 235
Acquisitions						
Actifs acquis ⁽¹⁾	12 369 638	453 666	13 345 917	72 136	1 532	26 242 889
Ventes d'or	(19 540 187)	---	---	---	---	(19 540 187)
Disposition	---	---	---	---	(256 098)	(256 098)
Variation du taux de change	(1 542 239)	(415 170)	(3 010 783)	(111 549)	(108 703)	(5 188 444)
Solde au 31 décembre 2016	9 270 519	3 716 521	61 085 924	2 000 644	1 634 787	77 708 395
Acquisitions						
Actifs acquis ⁽¹⁾	1 282 331	1 815 871	9 155 195	172 499	---	12 425 896
Radiation ⁽²⁾	---	---	---	---	(948 173)	(948 173)
Variation du taux de change	581 025	251 190	3 995 968	119 608	42 793	4 990 584
Solde au 31 décembre 2017	11 133 875	5 783 582	74 237 087	2 292 751	729 407	94 176 702

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucun montant (43 675 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) concernant l'amortissement de certaines immobilisations corporelles a été comptabilisé dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucun montant (4 561 003 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) concernant des frais financiers a été capitalisé dans les coûts de développement minier et dans le matériel relatif à l'exploitation minière.

⁽²⁾ Un montant de 948 173 \$ concernant les équipements d'exploration a été radié des immobilisations corporelles au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (aucune radiation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Ces équipements avaient déjà été entièrement amortis au moment de la radiation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagements de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipements d'exploration	Total
Amortissement cumulé						\$
Solde au 31 décembre 2015	---	1 034 446	---	819 759	1 395 681	3 249 886
Amortissement de l'exercice	---	434 507	73 752	201 061	286 836	996 156
Disposition	---	---	---	---	(123 297)	(123 297)
Variation du taux de change	---	(98 193)	26 371	(48 768)	(83 104)	(203 694)
Solde au 31 décembre 2016	---	1 370 760	100 123	972 052	1 476 116	3 919 051
Amortissement de la période	881 379	330 727	6 248 947	247 880	40 279	7 749 212
Radiation ⁽¹⁾	---	---	---	---	(948 173)	(948 173)
Variation du taux de change	18 633	92 438	139 953	66 413	34 038	351 475
Solde au 31 décembre 2017	900 012	1 793 925	6 489 023	1 286 345	602 260	11 071 565
Valeur nette :						
Au 31 décembre 2016	9 270 519	2 345 761	60 985 801	1 028 592	158 671	73 789 344
Au 31 décembre 2017	10 233 863	3 989 657	67 748 064	1 006 406	127 147	83 105 137
Non amorties au 31 décembre 2017 ⁽²⁾	1 285 396	451 646	4 184 655	961	---	5 922 658

⁽¹⁾ Un montant de 948 173 \$ d'amortissement cumulé concernant les équipements d'exploration a été radié au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (aucune radiation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

⁽²⁾ Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 5 922 658 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de construction, soit en cours d'installation au 31 décembre 2017 (70 256 320 \$ au 31 décembre 2016).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

15 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Logiciels****COÛT****Solde au début de l'exercice**

2017 2016

\$ \$

Actifs acquis

327 086 346 584

Effet de la variation du taux de change

9 550 ---

20 009 (19 498)

Solde à la fin de l'exercice

356 645 327 086

AMORTISSEMENT CUMULÉ**Solde au début de l'exercice**

213 414 185 287

Amortissement de l'exercice

30 144 39 861

Effet de la variation du taux de change

14 118 (11 734)

Solde à la fin de l'exercice

257 676 213 414

Valeur nette

98 969 113 672

16 - CRÉDITEURS

2017 2016

\$ \$

Fournisseurs

10 742 446 9 263 803

Intérêts courus

4 922 042 3 713 371

Dû à l'État

2 148 069 1 899 121

Comptes à payer à des apparentés

935 465 2 026 541

Autres créditeurs

370 412 145 832

19 118 434 17 048 668

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - DETTE À LONG TERME

	2017 \$	2016 \$
Emprunt auprès d'un fournisseur, taux d'intérêt annuel de 10 %, remboursable par un versement de 176 875 \$ (117 510 EUR) le 31 janvier 2018. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 5 février 2018.	176 875	2 454 547
Emprunt auprès d'un actionnaire de la Société, d'un montant de 1 477 500 \$ (1 000 000 EUR), intérêts annuels de 8 %. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 29 mars 2018.	1 505 200	1 416 867
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 515 998 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %, garanti par une hypothèque foncière de second rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 117 675 \$ (51 282 051 francs CFA) plus intérêts, jusqu'en février 2020 inclusivement.	3 059 550	4 147 200
Emprunt bancaire, d'un montant de 7 239 033 \$ (3 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 171 529 \$ (74 751 318 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en avril 2020 inclusivement.	4 314 132	5 555 848
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 403 996 \$ (2 000 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 114 353 \$ (49 834 212 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en octobre 2020 inclusivement.	3 417 403	4 169 434
Emprunt bancaire, d'un montant de 2 703 616 \$ (1 200 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7 %. Cet emprunt a été entièrement remboursé au mois de mai 2017.	---	1 724 239
Emprunt bancaire, d'un montant de 4 603 143 \$ (1 997 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par un nantissement de 5 762 573 \$ (2 500 000 000 francs CFA) sur les équipements et matériels se trouvant à la mine de Nampala. Cet emprunt est remboursable mensuellement par versements de 152 291 \$ (66 367 288 francs CFA) incluant capital et intérêts, à partir de décembre 2017 jusqu'en novembre 2020 inclusivement.	4 582 440	---
Emprunt bancaire, d'un montant de 483 575 \$ (209 500 000 francs CFA), intérêts annuels de 7,75 %, garanti par une hypothèque foncière de premier rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Cet emprunt est remboursable par un versement de 167 563 \$ (73 023 057 francs CFA) incluant capital et intérêts, le 31 mars 2018. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 29 mars 2018.	163 849	---
	17 219 449	19 468 135
Partie courante de la dette à long terme	7 615 128	9 070 414
	9 604 321	10 397 721

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

17 - DETTE À LONG TERME - (suite)

Les paiements en capital requis au cours des trois prochains exercices sont de 17 219 449 \$.

2018	7 615 128 \$
2019	6 062 254 \$
2020	3 542 067 \$

Marges de crédit

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 300 000 000 francs CFA, intérêts annuels de 8 %, échéant le 28 février 2018.

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 500 000 000 francs CFA, intérêts annuels de 9 %, fermée en septembre 2017.

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 2 500 000 000 francs CFA, intérêts annuels de 8 %, convertie sous forme d'emprunt bancaire en mai 2017.

	2017	2016
	\$	\$
	658 651	---
	---	1 066 563
	---	4 313 620
	658 651	5 380 183

18 - BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription émis ont varié comme suit :

	2017		2016	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
En circulation au début	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$
Annulés ou échus	(80 000 000)	0,25 \$	---	---
En circulation à la fin	---	---	80 000 000	0,25 \$
Pouvant être exercés	---	---	80 000 000	0,25 \$

Au 31 décembre 2017, il n'y avait plus aucun bon de souscription en circulation.

Du fait que ces instruments sont payables en dollars canadiens, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la Société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

18 - BONS DE SOUSCRIPTION - (suite)

Les justes valeurs des bons de souscription au 31 décembre 2016 ont été établies selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2016
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %
Volatilité prévue	56,97 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	0,83 année

19 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala

2017	2016
\$	\$
254 380	332 569

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

20 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débentures émises le 21 novembre 2013

Le 21 novembre 2013, la Société a émis des débentures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties. Initialement, ces débentures avaient une échéance au 21 novembre 2016. Ce montant total de 11 940 000 \$ était convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la Société, jusqu'au 21 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débentures portaient intérêt au taux de 10 % annuellement et pouvaient être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts n'étaient pas convertibles en actions de la Société, mais pouvaient être réglés en actions de la Société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse. Dans certaines situations, la Société avait la possibilité de faire une offre de rachat équivalant à 105 % du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)

Débetures émises le 21 novembre 2013 - (suite)

Le 21 novembre 2015, la Société a modifié les modalités de certaines de ces débetures. Les modifications consistent à prolonger la date d'échéance de certaines de ces débetures du 21 novembre 2016 au 21 novembre 2018, permettre à la Société de reporter le paiement des intérêts à la date d'échéance amendée, sujet à un taux d'intérêt annuel de 10 % et permettre à la Société de rembourser les dites débetures en tout temps avant le 21 novembre 2018. Le solde des débetures amendées en date de la prolongation est de 11 790 000 \$. Les modalités des autres débetures sont demeurées inchangées et ces débetures sont arrivées à échéance le 21 novembre 2016. La totalité de ces débetures a été remboursée à cette date tel que le prévoyait le contrat original.

Ces débetures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance est le 21 novembre 2016, la composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débetures, soit le 21 novembre 2013 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. En ce qui concerne les débetures dont la date d'échéance a été modifiée le 21 novembre 2015, la composante droits de conversion a été réévaluée à la juste valeur à la date de modification de ces débetures, soit le 21 novembre 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un montant de 1 442 223 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (1 324 430 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) et un montant d'intérêts effectifs de 1 035 346 \$ a été comptabilisé concernant les parties dettes de ces débetures (958 834 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont présentées à la page suivante.

Les justes valeurs des droits de conversion au 31 décembre 2017 ainsi qu'au 31 décembre 2016, ont été établies selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	1,66 %	0,73 %
Volatilité prévue	73,12 %	71,57 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie restante	0,89 année	1,89 année

Débetures émises le 2 juillet 2015

Le 2 juillet 2015, la Société a émis des débetures convertibles d'un montant de 7 105 000 \$, non garanties, venant à échéance le 1^{er} juillet 2018. Ce montant est convertible en 71 050 000 actions ordinaires de la Société, jusqu'au 1^{er} juillet 2018, au prix de 0,10 \$ par action. Les débetures portent intérêt au taux de 10 % annuellement qui peut être réglé en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts dus le 2 juillet 2017 ont été réglés en trésorerie à cette même date. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la Société, mais pourront être réglés en actions de la Société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

20 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)**Débetures émises le 2 juillet 2015 - (suite)**

Ces débetures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. La composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débetures, soit le 2 juillet 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un montant de 710 500 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (710 500 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) et un montant d'intérêts effectifs de 1 258 111 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de ces débetures (1 011 876 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont présentées ci-après.

Les justes valeurs des droits de conversion au 31 décembre 2017 ainsi qu'au 31 décembre 2016, ont été établies selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses pondérées suivantes :

	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	1,66 %	0,73 %
Volatilité prévue	82,43 %	70,69 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie restante	0,5 année	1,5 année

Les valeurs comptables des composantes de ces débetures sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Droits de conversion à la juste valeur		
Débetures émises le 21 novembre 2013	703 237	1 276 296
Débetures émises le 2 juillet 2015	1 045 194	1 515 373
	1 748 431	2 791 669
Composantes dette au coût amorti		
Débetures émises le 21 novembre 2013	10 774 884	9 739 538
Débetures émises le 2 juillet 2015	6 365 965	5 107 855
	17 140 849	14 847 393
	18 889 280	17 639 062

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CAPITAL-ACTIONS**Autorisé**

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé**579 509 566 actions ordinaires**

	2017	2016
	\$	\$
	66 734 172	66 734 172

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la Société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est 34 770 600 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la Société sont réglables en instruments de capitaux propres de la Société.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2017		2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	1 650 000	0,15 \$	2 058 334	0,20 \$
Octroyées	12 350 000	0,09 \$	1 000 000	0,16 \$
Annulées ou échues	(650 000)	0,15 \$	(1 408 334)	0,22 \$
En circulation à la fin	13 350 000	0,10 \$	1 650 000	0,15 \$
Pouvant être exercées	13 350 000	0,10 \$	1 650 000	0,15 \$

Il n'y a pas eu d'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (pas d'exercice d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

21 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Réserve - options d'achat d'actions	2017	2016
	\$	\$
Options d'achat d'actions en vigueur	877 144	126 686
Options d'achat d'actions échues ou annulées	2 423 215	2 366 275
	3 300 359	2 492 961

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 est de 807 398 \$ (69 746 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un montant de 807 398 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (81 314 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). La juste valeur a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	1,44 %	0,49 %
Volatilité prévue	86,69 %	98,15 %
Taux de rendement des actions	0 %	0 %
Durée de vie prévue	5 années	3 années

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2017 :

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2017		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2017	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,09 \$	12 350 000	4,5	12 350 000	4,5
0,16 \$	1 000 000	1,4	1 000 000	1,4
	13 350 000		13 350 000	

<u>Prix d'exercice</u>	Options en circulation au 31 décembre 2016		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2016	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>	<u>Nombre</u>	<u>Années</u>
0,145 \$	650 000	0,9	650 000	0,9
0,16 \$	1 000 000	2,4	1 000 000	2,4
	1 650 000		1 650 000	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

22 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2017 \$	2016 \$
Écart de change		
Solde au début de l'exercice	873 504	4 233 059
Variation de l'écart de change de l'exercice	3 060 185	(3 359 555)
Solde à la fin de l'exercice	3 933 689	873 504
Attribuable		
Aux actionnaires ordinaires	3 966 503	860 754
À la participation ne donnant pas le contrôle	(32 814)	12 750
	3 933 689	873 504

23 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE*a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement*

	2017 \$	2016 \$
Augmentation de l'actif courant		
Débiteurs	(1 169 054)	(37 669)
Stocks	(1 463 999)	(1 291 603)
Charges payées d'avance	(45 773)	(29 150)
Dépôts versés	(314 882)	---
	(2 993 708)	(1 358 422)
Augmentation du passif courant		
Créditeurs	3 997 071	1 054 951
	1 003 363	(303 471)

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement

Variation des créditeurs liés aux immobilisations corporelles	3 707 069	1 214 687
---	------------------	-----------

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt exigible

Le rapprochement du taux d'imposition combiné fédéral (Canada) et provincial (Québec) avec la provision pour impôt s'établit comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Impôt recouvrable (exigible) au taux combiné prévu par la loi de 26,8 % (26,9 % en 2016)	(3 181 139)	2 494 131
Impôt minimum	(454 901)	(116 323)
Écart de taux	(200 219)	(302 090)
Éléments non déductibles et non imposables	4 020 744	(451 381)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	(52 935)	(2 684 721)
Éléments sans incidence sur le résultat	(462 894)	853 009
Autres	(123 128)	71 149
	(454 472)	(136 226)

Impôt différé sur le résultat

Les composantes des actifs et des passifs d'impôt différé sont les suivantes :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	2 994 668	3 057 551
Immobilisations incorporelles	---	38 996
Réserves	---	185 266
	2 994 668	3 281 813
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations corporelles	(2 952 719)	(3 115 401)
Debenture convertibles	(758)	(166 412)
Réserves	(41 191)	---
	(2 994 668)	(3 281 813)
Impôt différé, montant net	---	---

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

24 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT - (suite)**Impôt différé sur le résultat - (suite)**Actifs d'impôt différé non comptabilisés

	2017	2016
	\$	\$
Biens miniers	4 852 157	4 964 677
Pertes autres qu'en capital	4 597 302	2 457 708
Frais financiers reportés	14 270	16 137
Réserves	---	95 734
Immobilisations corporelles	2 257 456	2 490 743
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	11 721 185	10 024 999

Au 31 décembre 2017, il n'existe pas de pertes autres qu'en capital au Mali qui ne sont pas reconnues (8 192 361 \$ au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé.

Actifs d'impôt différé

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôt différé devant être recouverts dans plus de 12 mois	2 994 668	3 281 813
Actifs d'impôt différé devant être recouverts dans moins de 12 mois	---	---
	2 994 668	3 281 813

Passifs d'impôt différé

Passifs d'impôt différé devant être réglés dans plus de 12 mois	(2 994 668)	(3 281 813)
Passifs d'impôt différé devant être réglés dans moins de 12 mois	---	---
	(2 994 668)	(3 281 813)

Actifs d'impôt différé, montant net

---	---
-----	-----

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

25 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2017	2016
	\$	\$
Résultat net de base de l'exercice attribuable aux actionnaires	10 844 504	(9 177 255)
Ajustement relié aux débetures convertibles ⁽¹⁾	---	(675 000)
Résultat net dilué	10 844 504	(9 852 255)
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	579 509 566	579 509 566
Droits de conversion liés aux débetures convertibles ⁽¹⁾	---	71 050 000
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	5 702 596	---
Bons de souscription ⁽¹⁾	---	---
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	585 212 162	650 559 566
Résultat de base par action	0,019	(0,016)
Résultat dilué par action⁽²⁾	0,019	(0,016)

(1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les droits de conversion, les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif. Certaines options ainsi que certains bons de souscription et droits de conversion sont antidilutifs soit parce que leur prix d'exercice est plus élevé que le cours moyen de l'action ordinaire de la Société pour chacune des périodes présentées ou encore parce que l'impact de la conversion de ces éléments sur le résultat net amènerait le résultat dilué par action à être supérieur au résultat de base par action pour chacune de ces périodes. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, 149 650 000 droits de conversion et 1 000 000 options sont exclus du calcul du résultat dilué par action (79 600 000 droits de conversion, 1 650 000 options et 80 000 000 de bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

(2) En raison de la perte nette subie au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs pour cet exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

26 - ÉVENTUALITÉ

Protection de l'environnement

Les activités de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats de l'exercice ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

27 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la Société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la Société s'établissait respectivement à 43 468 580 \$ et 28 185 547 \$ au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Les objectifs de la Société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La Société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

28 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2017, la Société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures totalisant 1 087 259 \$ (816 927 \$ au 31 décembre 2016). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services totalisant 25 099 \$ (555 055 \$ au 31 décembre 2016). Finalement, au 31 décembre 2017, la Société a des engagements liés à la location de bureaux d'un montant de 199 051 \$ (208 810 \$ au 31 décembre 2016), en vertu de contrats venant à échéance en 2019 et en 2022, et à la gestion de ses relations avec les investisseurs d'un montant de 50 000 \$ (54 000 \$ au 31 décembre 2016), en vertu d'un contrat venant à échéance en 2018.

Les paiements requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	1 247 895
2019	77 734
2020	14 312
2021	14 312
2022	7 145

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts, créances et passifs financiers au coût amorti et passifs financiers à la juste valeur. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories au 31 décembre 2017 ainsi qu'au 31 décembre 2016 :

	2017 \$	2016 \$
Prêts et créances		
Trésorerie	2 137 755	2 347 224
Débiteurs	386 892	4 507
Dépôts versés	975 333	1 454 422
	3 499 980	3 806 153
Passifs financiers au coût amorti		
Créditeurs	16 970 365	15 149 547
Marges de crédit	658 651	5 380 183
Dette à long terme	17 219 449	19 468 135
Composante dette des débentures convertibles	17 140 849	14 847 393
	51 989 314	54 845 258
Passifs financiers à la juste valeur		
Droits de conversion des débentures convertibles	1 748 431	2 791 669
Bons de souscription	---	28 847
	1 748 431	2 820 516

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché****i) Juste valeur**

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et des marges de crédit. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées. La juste valeur des droits de conversion est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentement à l'évaluation initiale.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

	31 décembre 2017			
	Total des passifs financiers à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
	\$			
Passifs financiers				
Débitures convertibles - Droits de conversion	---	---	1 748 431	1 748 431
	---	---	1 748 431	1 748 431

	31 décembre 2016			
	Total des passifs financiers à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
	\$			
Passifs financiers				
Débitures convertibles - Droits de conversion	---	---	2 791 669	2 791 669
Bons de souscription	---	---	28 847	28 847
	---	---	2 820 516	2 820 516

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de ces exercices.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**a) Risque de marché - (suite)****i) Juste valeur - (suite)**

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2017	2016
	\$	\$
<u>Droits de conversion</u>		
Solde au début de l'exercice	2 791 669	4 233 809
Variation de la juste valeur au résultat net	(1 183 863)	(1 240 838)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	169 265	(250 315)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	(28 640)	49 013
Solde à la fin de l'exercice	1 748 431	2 791 669

	2017	2016
	\$	\$
<u>Bons de souscription</u>		
Solde au début de l'exercice	28 847	1 318 215
Variation de la juste valeur au résultat net	(29 804)	(1 255 251)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	1 749	(77 937)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	(792)	43 820
Solde à la fin de l'exercice	---	28 847

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit, les débentures convertibles et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

a) Risque de marché - (suite)

iii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien.

La Société détient de la trésorerie, des créditeurs et des débiteurs convertibles en dollars canadiens. En conséquence, la Société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change. La Société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

Le tableau suivant présente les soldes en devise canadienne au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

	2017	2016
Trésorerie	293 617 \$	48 772 \$
Créditeurs	(5 580 922 \$)	(4 759 898 \$)
Solde net en dollars canadiens	(5 287 305 \$)	(4 711 126 \$)
Solde net en euros	(3 711 069 €)	(3 325 030 €)

Toutes les autres variables restant constantes, une variation de 5 % des taux de change aurait eu une incidence approximative de 228 527 \$ sur le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (incidence approximative de 179 724 \$ sur le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte imprévue si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2017, un montant de 801 398 \$ est détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (1 108 956 \$ au 31 décembre 2016). Les avances aux fournisseurs ont été effectuées pour la fabrication de pièces destinées à la construction de la mine. La Société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

29 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2017 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	19 118 434	19 118 434	---	---
Débiteures convertibles - Droits de conversion ⁽¹⁾	1 748 431	---	---	---
Débiteures convertibles - Composantes dettes ⁽¹⁻³⁾	17 140 849	18 895 000	---	---
Dettes à long terme ⁽³⁾	17 219 449	8 873 764	10 495 754	---
Marges de crédit	658 651	658 651	---	---
	55 885 814	47 545 849	10 495 754	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2016 :

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	17 048 668	17 048 668	---	---
Débiteures convertibles - Droits de conversion ⁽¹⁾	2 791 669	---	---	---
Débiteures convertibles - Composantes dettes ⁽¹⁻³⁾	14 847 393	---	18 895 000	---
Bons de souscription ⁽²⁾	28 847	---	---	---
Dettes à long terme ⁽³⁾	19 468 135	10 636 152	9 383 490	1 946 127
Marges de crédit	5 380 183	5 380 183	---	---
	59 564 895	33 065 003	28 278 490	1 946 127

⁽¹⁾ Convertibles en 78 600 000 actions ordinaires de la Société en novembre 2018, et en 71 050 000 actions ordinaires de la Société en juillet 2018.

⁽²⁾ La totalité des 80 000 000 de bons de souscriptions a expiré en octobre 2017.

⁽³⁾ Les sommes des échéances à venir concernant ces éléments de passif surpassent leur valeur comptable parce qu'elles incluent à la fois les paiements en capital et en intérêts prévus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

30 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 comprennent une charge de 5 495 523 \$ engagée auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (1 688 510 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016), incluant un montant d'intérêt total de 1 904 953 \$ sur les débentures convertibles (447 720 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). De plus, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucun montant d'intérêt sur les débentures convertibles engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci n'a été capitalisé dans les coûts de développement minier et dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (1 343 158 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établi par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2017	2016
	\$	\$
Honoraires et salaires ⁽¹⁾	2 672 715	1 048 038
Rémunération en options d'achat d'actions	653 763	81 314
Jetons de présence	28 000	---
	3 354 478	1 129 352

(1) Ces charges sont incluses dans les charges administratives - gestion corporative, à la note 9.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la Société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société :

	2017	2016
	\$	\$
Émission d'emprunts à court terme	---	1 477 500
Transactions avec la Société Fairchild Participation S.A. ⁽²⁾	2 791 080	1 159 476
Intérêts sur un emprunt à court terme	117 727	112 029
Intérêts sur débentures convertibles	1 904 953	1 790 878

(2) Un montant de 2 672 715 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (1 048 038 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).